

**Nos +** - Des **prestations 7 jours/7.**

- Un **seul numéro d'appel**  
pour répondre à vos questions : **05 63 97 70 40**

- Une **astreinte téléphonique** en dehors des  
heures d'ouverture des bureaux.

- Des **aides financières** (nous vous aidons à  
constituer le dossier de demande d'aide).

- Des **avantages fiscaux : déduction  
jusqu'à 50 % des frais engagés \***  
(\* de l'impôt sur le revenu

- La possibilité de régler vos  
factures par **CESU  
préfinancé.**

- Le **crédit d'impôt**  
pour personnes  
non retraitées.

Agrément qualité  
n° R/160112/A/081/Q/002

Association autorisée  
par le Conseil Général du Tarn et de l'Hérault

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



Depuis plus de 40 ans, l' Adar est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux seniors. L' Adar, c'est plus de 1 500 personnes aidées par an.



# Garde d'enfants à domicile

Spécialiste  
des horaires  
atypiques.



## Pour les parents

Quels que soient leurs revenus, leur situation familiale et leur projet professionnel.

### ✓ Famille **monoparentale en insertion professionnelle**

Permettre au parent qui a la garde de l'enfant

- de participer à des stages ou des formations professionnelles, en étant assuré de la garde de l'enfant par un professionnel
- de répondre à une offre d'emploi, même à temps partiel.

### ✓ Familles bénéficiant des **minima sociaux**

Permettre aux parents les plus démunis

- de bénéficier d'une garde d'enfant avec une participation équivalente à une garde en structure,
- de répondre à des offres d'emploi, même ponctuelle.

### ✓ Familles travaillant sur des **horaires atypiques**

Permettre aux parents dont les horaires de travail ne sont pas conformes aux horaires d'ouverture des structures classiques

- de répondre aux exigences professionnelles imposées par leur fonctions,
- de préserver le rythme biologique de leur enfant, et de compter sur un relais professionnel.

## Pour les enfants

✓ Tous les enfants, y compris ceux atteints d'un handicap.

✓ Tous les enfants qui ont besoin d'un accueil sur des horaires étendus:  
**entre 6 heures et minuit**

✓ Tous les enfants de moins de 6 ans qui ont besoin d'un accueil sur des horaires spécifiques :

**dimanche et jours fériés**

*Adar*

104, av de Toulouse - 81200 AUSSILLON  
Tél: 05.63.97.70.40

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30

adar.aussillon@adar81.fr  
www.adar81.fr

Pour vous permettre de conserver une activité professionnelle en toute quiétude, et dans le respect du rythme biologique de votre enfant, nous possédons un savoir faire dans :

- l'accompagnement et garde d'enfant dès la naissance,
- l'accompagnement d'enfants à l'école, dans leurs loisirs ...